

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 8	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 6 novembre 2019

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 12 novembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-11-12-BD-6 :

Attribution de subventions ' Enseignement Supérieur '.

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Budget Primitif 2019,
VU les demandes formulées par les organismes,

DECIDE de ne pas octroyer de subvention à l'Université de Lorraine pour l'organisation d'un colloque scientifique à WHUAN en Chine,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant total de 2 000 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation du Hackathon de l'IUT,

Le détail des manifestations est joint en annexes 1 et 2 pour un montant total de subvention de 2 000 €,

DECIDE que la subvention « Enseignement supérieur » sera versée en une seule fois, dès notification de la délibération.

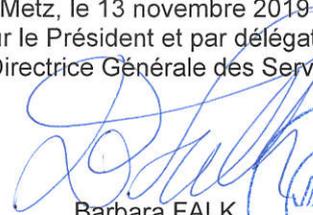
Les justificatifs suivants :

- bilan moral,
- bilan financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
- articles de presse / web,

devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. A défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention pour l'opération projetée, le remboursement de celle-ci sera exigé.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2019
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services



Barbara FALK

The seal of Metz Métropole is circular. It features a stylized graphic of a bridge or architectural structure in the center. The word "METZ" is written in a semi-circle at the top, and "METROPOLE" is written in a semi-circle at the bottom.

ANNEXE 1
Subventions accordées - Enseignement Supérieur
PROMOTION SCIENTIFIQUE

Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Description de la manifestation	Nbre de particip.	Montant global de la manif	Montant sollicité	Montant de la subvention accordé
Université de Lorraine /LCP A2MC	3eme colloque Sino-Français sur les Matériaux	du 17 au 20 novembre 2019 à Whuan, HUBEI Province, Chine	Durant 3 journées d'échanges, les chercheurs Chinois et Français feront le point sur les travaux concernant les matériaux innovants dédiés à l'énergie et à son stockage, développés dans les deux institutions. L'objectif est de développer des synergies afin que des collaborations sur le long terme puissent voir le jour dans des domaines stratégiques tel que les matériaux et procédés au sein des différentes composantes de l'UL travaillant sur ces thématiques (Institut Jean LAMOUR, LEM3, Institut Jean Barriol) et ses nombreuses collaborations avec les écoles d'ingénieurs du technopôle (ENIM, CentraleSupelec, Géorgia Tech Lorraine, ENSAM).	25	13 260 €	2 760 €	0 €
TOTAL						2 760 €	0 €

ANNEXE 2
Subventions accordées - Enseignement Supérieur
PROJET PEDAGOGIQUE

Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Description de la manifestation	Nbre de particip.	Montant global de la manif	Montant sollicité	Montant de la subvention accordée
Université de Lorraine / IUT de Metz	Hackathon de l'IUT de Metz	du 08 au 10 novembre 2019 à l'IUT de Metz, Lab CITE, île du Saulcy	<p>Événement qui réunit des étudiants en DUT et en licences professionnelles, issus des différents départements de l'IUT. Pendant 38h 5 équipes pluridisciplinaires d'étudiants planchent sur des projets collaboratifs dans les locaux de Lab-CITE. Lors de ce temps, les étudiants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amenés à conduire un projet de A à Z, - amenés à créer rapidement un prototype, - sensibilisés sur le monde entrepreneurial. 	NC	6 000 €	3 000 €	2 000 €
TOTAL						3 000 €	2 000 €

Résumé de l'acte

057-200039865-20191112-11-2019-DB6-DE

Numéro de l'acte : 11-2019-DB6
Date de décision : mardi 12 novembre 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution de subventions "Enseignement Supérieur"
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/11/2019
Numéro AR : 057-200039865-20191112-11-2019-DB6-DE
Document principal : 99_DE-6.pdf

Historique :

18/11/19 08:57	En cours de création	
18/11/19 08:58	En préparation	Catherine DELLES
18/11/19 11:41	Reçu	Catherine DELLES
18/11/19 11:42	En cours de transmission	
18/11/19 11:43	Transmis en Préfecture	
18/11/19 11:44	Accusé de réception reçu	